

Thèmes & commentaires

*A*utorités de régulation  
et vie des affaires

Sous la direction de  
Bernard Bouloc

tes

1437 D

DALLOZ

# Sommaire

- 1 **Ouverture de la quatrième journée Christian Gavalda**  
par Martine Boizard, *directeur de l'UFR de droit des affaires de l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)*
- 5 **Propos introductifs**  
par Bernard Bouloc, *professeur émérite de l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)*
- 9 **Pourquoi des autorités administratives indépendantes (ou AAI) ?  
Approche phénoménologique**  
par Jean-David Dreyfus, *professeur de droit public à l'Université de Reims*
- 15 **La composition des autorités de régulation et l'indépendance  
par rapport à la vie des affaires**  
par Nicole Decoopman, *professeur à l'Université de Picardie Jules Verne (CEPRISCA)*
- 27 **Rôles normatif et de surveillance de la Commission bancaire**  
par Jean Stoufflet, *agrégé des Facultés de droit, professeur émérite de l'Université d'Auvergne*
- 33 **L'Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles :  
rôle normatif et de surveillance**  
par Gilbert Parleani, *professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)*
- 45 **Les alternatives aux poursuites**  
par Bernard Bouloc, *professeur émérite de l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)*
- 59 **Les enquêtes devant certaines autorités de régulation**  
par Haritini Matsopoulou, *maître de conférences de droit privé à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)*

- 81 **Publicité et secret en matière de sanction devant les autorités régulatrices indépendantes**  
par Pierre-Henri Conac, *maître de conférences en droit privé à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)*
- 113 **Les sanctions par les autorités de régulation : les exemples du droit boursier et du droit de la concurrence**  
par Frédéric Stasiak, *agrégé des Facultés de droit, BETA – Nancy Université – CNRS*
- 125 **Les voies de recours**  
par Jean-Jacques Daigre, *professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)*
- 135 **Les victimes**  
par Claude Lucas de Leyssac, *professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), directeur de l'IEJ Jean Domat, Cabinet DS Avocats*
- 145 **Conclusion**  
par Jean-Schmidt, *professeur émérite de l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), avocat à la Cour*
- 147 **Index**